L’association propose, en présentiel, 2 cours d’HATHA-YOGA par semaine (hors congés scolaires) :

* Le mardi de 9h30 à 10h40 : salle de danse (bâtiment des arts martiaux Philippe PRADEYROL)
* Le jeudi de 18h30 à 19h45 : salle de danse (bâtiment des arts martiaux Philippe PRADEYROL)

En plus le professeur de yoga propose 1 cours supplémentaire en Visio :

* Le mardi à 18h30 : Cours sur le thème « HATHA-YOGA vers une initiation à la méditation ».

**INFORMATIONS PRATIQUES**

**REPRISE DES COURS en 2022 :**

Les séances "traditionnelles" de Yoga en présentiel reprennent comme suit :

* Le mardi 13 septembre à 09h30
* Le jeudi 15 septembre à 18h30

Séance supplémentaire en Visio :

* Le mardi à 18h30 :

Cours en Visio sur le thème : « HATHA YOGA vers une initiation à la méditation ».

Les personnes intéressées doivent se rapprocher du professeur (M. Dominique MASSON) pour plus de renseignements et inscription.

**TARIFS**

**ADHESION A L'ASSOCIATION : 18 €** pour la saison de septembre 2022 à juin 2023 - La cotisation est à régler à la trésorière adjointe de l'association (Jacqueline LATOUR) par chèque à l'ordre de l'association CAMARET-YOGA (gratuit pour les séniors de 80 ans et plus).

**TARIFS COURS DE YOGA** **EN PRESENTIEL** : Les cours sont à régler directement au professeur de Yoga.

* 1 personne pour 1 cours par semaine : 90 € par trimestre,
* 1 personne pour 2 cours par semaine : 110 € par trimestre,
* 2 personnes (de la même famille) pour 1 cours par semaine : 140 € par trimestre,
* 2 personnes (de la même famille) pour 2 cours par semaine : 160 € par trimestre.

*L’association propose un essai gratuit (3 ou 4 séances) pour que les personnes intéressées puissent se rendre compte si cela correspond à leurs attentes avant de s’engager.*

**TARIFS COURS EN VISIO** : Les cours sont à régler directement au professeur de Yoga.

* 1 personne qui pratique uniquement le cours en Visio : 110 € par trimestre,
* 1 personne qui pratique le cours en Visio en plus d'au moins 1 cours traditionnel : 40 € *(à ajouter à la cotisation des cours traditionnels)*.

En espérant vous retrouver très bientôt nombreuses et nombreux et en pleine forme nous vous souhaitons une bonne entrée.

Renseignements à Fournir lors de l’inscription

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Adresse Électronique (Email) :

N° de téléphone fixe et/ou mobile :

Documents à fournir

* **Un certificat médical d’aptitude** à la pratique du yoga (sans aucune compétition) délivré par votre médecin traitant : certificat médical récent (moins de 3 mois).

**Ou** à défaut en attendant le certificat médical :

* **Une décharge de responsabilité** pour l’association renseignée, datée et signée par vos soins *(Modèle joint)*
* **Un chèque de 18 €** libellé à l’ordre de : « Association CAMARET-YOGA » en règlement de l’adhésion à l’association pour la période de septembre 2022 à juin 2023.

**NOTA** : Le règlement des cours de yoga se fait directement auprès du professeur de yoga.

**DECHARGE DE RESPONSABILITE**

Nom : Prénom :

Adresse postale *(n° & voie, code postal, commune)* :

Téléphone fixe : Téléphone mobile :

Email :

**PERSONNE A PREVENIR EN CAS D’ACCIDENT**

Nom : Prénom :

Lien de parenté :

Téléphone fixe : Téléphone mobile :

**DECLARATION**

Je soussigné(e), *(Nom, Prénom)*

Agissant en qualité d’adhérent(e) de l’association CAMARET YOGA, déclare dégager cette association de toute responsabilité dans le cas d’accidents médicaux graves ou de décès pouvant intervenir au cours d’efforts non maîtrisés par moi-même, et ce, pour toute la durée de mon adhésion.

Fait à Camaret sur Aigues le …………………………. Signature de l’adhérent(e).

**L’association CAMARET YOGA rappelle que** :

* Elle est couverte par un contrat d’assurance Responsabilité civile et accidents corporels,
* Il est à la charge de chacune ou de chacun de passer un bilan santé annuel,
* Un certificat médical annuel est demandé par l’association.